

Analyses génétiques des oiseaux

Instructions et tarifs

Version du 01 Janvier 2026

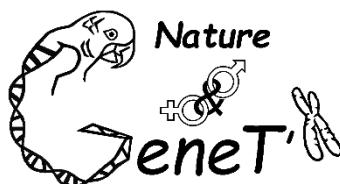
Valable jusqu'au
1 Mars 2026

ATTENTION : notre boutique en ligne est en cours de création.

Quand elle sera prête, vous pourrez basculer dessus (ces instructions deviendront alors obsolètes).

Aucune communication ne pourra être faite individuellement, **nous vous invitons à suivre notre page Facebook** : un post dédié y sera mis en évidence.

Nous visons le **1^{er} mars** (sinon, ce document sera mis à jour).



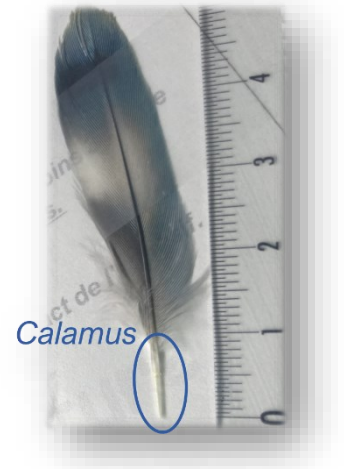
Échantillonnage des plumes : les six règles d'or

1/ Manipuler un seul oiseau à la fois avec des mains propres ;

2/ Prélever **quatre** plumes **d'au moins 3 cm** avec un **calamus** intact et **bien visible** (c'est l'extrémité de la plume qui contient l'ADN) ;

3/ Éviter de faire saigner l'animal en arrachant les plumes : du sang mal séché peut contaminer les autres échantillons dans l'enveloppe ;

4/ Ne jamais toucher le calamus. Une plume tombée au sol est à exclure ;



5/ Utiliser le **formulaire d'échantillonnage** :

- a) Les plumes y sont **soigneusement scotchées** (pas « en paquet », pas de scotch sur le calamus) ;
- b) Le « **n°** » du spécimen est précisé dans la case dédiée ;
- c) Le formulaire est plié en deux ;
- d) Le « **n°** » est **à nouveau** indiqué **SUR LE DESSUS** du formulaire une fois celui-ci plié :

Spécimens				
n°	Nom scientifique. Exemple: <i>Agapornis fischeri</i>	Nom vernaculaire. Exemple: Inséparable de Fischer	Mutation	Identifiant
21	Agapornis fischeri	Inséparable de Fischer	Vert	P0022 012/19

Le « **n°** » des spécimens correspond à leur ordre sur le bon de commande.

e) Les échantillons sont rangés par **n° d'ordre croissant** dans l'enveloppe.

6/ Compléter le **bon de commande** (jamais de façon manuscrite) en étant attentif à l'écriture complète des noms scientifique et vernaculaire (cf. liste du laboratoire). **Puis :**



- a) Le renommer en respectant le code « **Prénom NOM_Date** » ;
- b) Le transmettre **tel quel** (formats **.xls** ; **.xlsx** ; **.xslm** ou **.ods**) en **pièce jointe** de mail le jour de l'envoi des échantillons (**Δ pas de PDF ni autres formats**) ;



- c) L'imprimer et le signer pour qu'il accompagne les échantillons dans une simple lettre postale (**sans remise contre signature**).



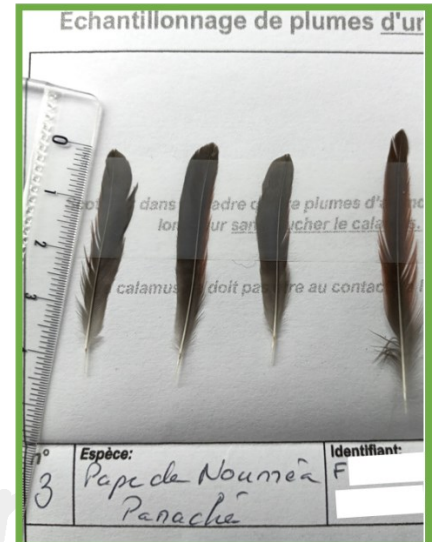
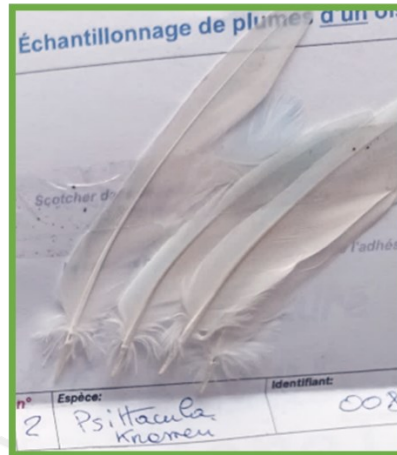
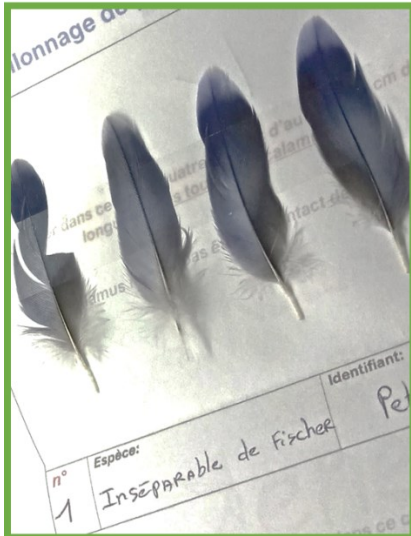
[Cliquez ici pour voir le tutoriel "Sexage ADN : comment compléter le bon de commande ?"](#)

Attention : les six règles d'or doivent être obligatoirement respectées. *La qualité des analyses dépend du suivi rigoureux des instructions !*

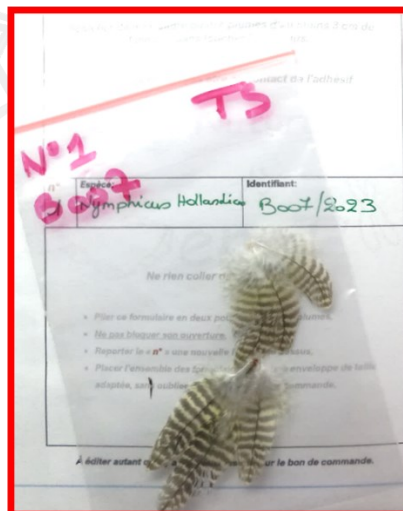
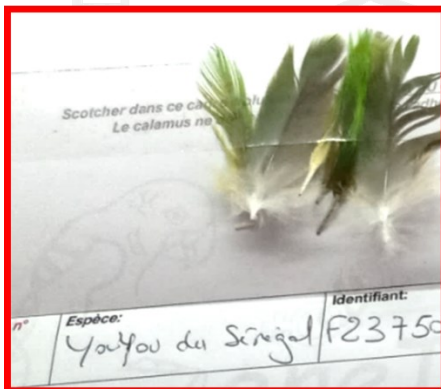
- Si la **règle 2** n'est pas appliquée, le laboratoire choisira :
 - Soit d'annuler la commande,
 - Soit de réaliser les analyses **MAIS** elles seront perdues en cas d'échec.
- **Précisions sur la règle 5. Le formulaire d'échantillonnage :**
 - Fait la moitié d'une feuille A4 une fois découpé le long des pointillés ;
 - Est plié en deux après y avoir **soigneusement** scotché les plumes ;
 - Le « **n°** » de l'oiseau est noté **DEDANS** (case dédiée) **et DESSUS** ;
 - Son ouverture ne doit pas être bloquée : le pliage suffit (*ni colle, ni agrafes, etc.*) ;
 - Aucun contact entre les plumes de deux oiseaux différents ;
 - Les formulaires sont placés dans l'enveloppe par « **n°** » **d'ordre croissant**.
- **Précisions sur la règle 6 :** les données inscrites sur le bon de commande apparaîtront à l'identique sur les certificats. **Pour des certificats parfaits : recopier la nomenclature des oiseaux** telle qu'indiquée sur la liste du laboratoire. **Attention aux majuscules / minuscules** pour le respect des conventions internationales.
 - ✓ Si vous n'avez pas besoin de certificats (choisir « **NON** » sur le bon de commande) : les règles 6-a et 6-b sont inutiles mais **la règle 6-c reste obligatoire**.
 - **Règle 6-a** non appliquée : la remise des certificats peut être retardée.
 - **Règle 6-b** non appliquée (oubli ou erreur de format) : les certificats ne seront pas édités gratuitement (*cf. liste des tarifs*).
 - **Règle 6-c** non appliquée : la commande est placée en attente le temps de recevoir la version imprimée/signée du bon de commande.

Remarques :

- ✓ Le laboratoire n'accuse réception **ni** des mails **ni** des courriers (*attendre au moins deux semaines après l'envoi pour le contacter en cas d'absence de nouvelles*). S'il y a un souci avec les échantillons, le laboratoire vous contactera immédiatement ;
- ✓ Un échec d'analyse est à la charge du laboratoire **si et seulement si** la règle 2 a été respectée (*il faudra envoyer un nouvel échantillon*) ;
- ✓ **La communication du laboratoire** (*mise à jour des documents, congés, aléas, etc.*) **est publiée en évidence sur sa page Facebook** ;
- ✓ Les dernières versions des documents sont disponibles sur le Drive : [cliquer ici !](#)

Exemples d'échantillonnages **à suivre** et... **à ne pas suivre** :**Excellent**

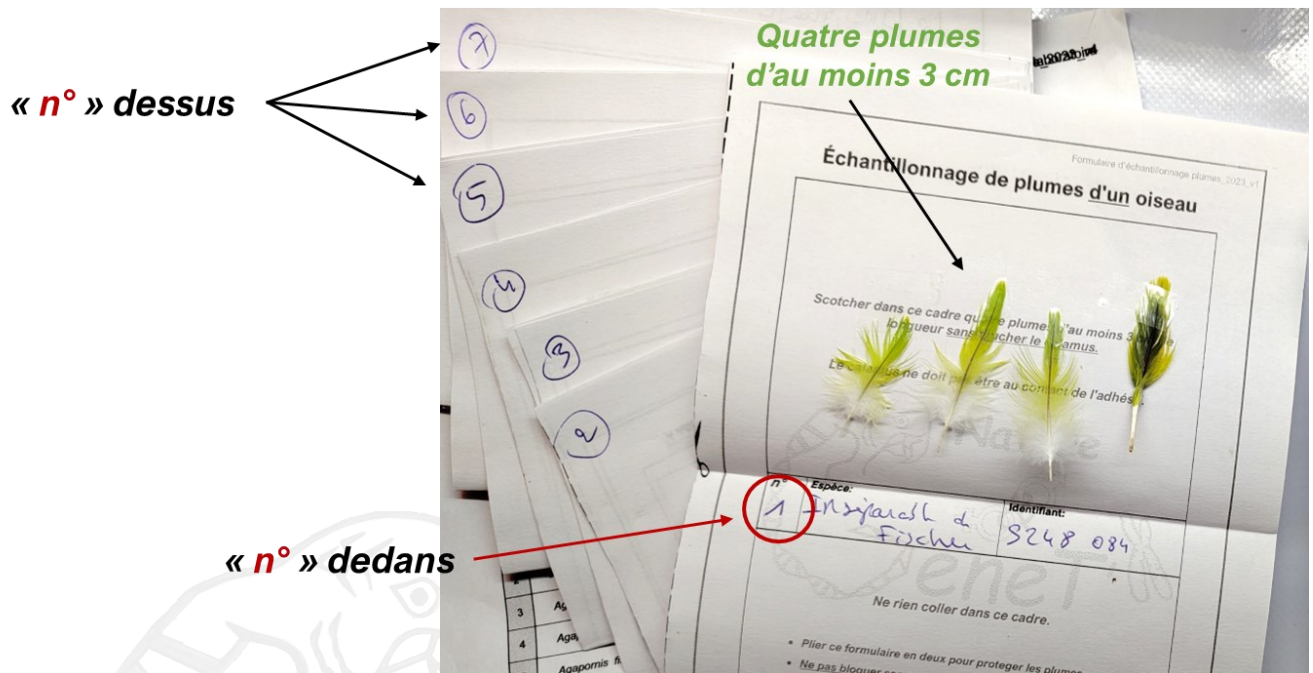
- ✓ Plumes de plus de 3 cm,
- ✓ Calamus intact, bien visible,
- ✓ Disposition soignée,
- ✓ n° du spécimen indiqué (y compris sur le dessus).

**Mauvais**

- Plumes de moins de 3 cm,
- Calamus trop petit, non visible,
- Oubli du « n° » du spécimen,
- Disposition peu soignée « en paquet »,
 - Plumes qui se détachent,
- Excès de sang : risques de contaminer les autres échantillons
- Utilisation de sachet plastique...



L'organisation parfaite dans l'enveloppe :



Échantillons pliés et rangés par ordre croissant



Bon de commande soigneusement complété

Liste des tarifs – jusqu'au 28/02/2026 -

Sexage ADN

Nombre (n) d'oiseau(x) <i>par envoi</i>	Prix (€) pour une analyse	Total (€)
1	6.6	6.6
2	5.85	11.7
3	5.25	15.75
4	4,5	18
5	4	20
6	3,75	22,5
7	3,57	25
8	3,45	27,6
9	3,4	30,6
10	3,3	33
11	3,3	36,3
12	3,25	39
13	3,25	42,25
14	3,25	45,5
15	3,25	48,75
16	3,2	51,2
17	3,2	54,4
18	3,2	57,6
19	3,2	60,8
20	3,1	62
21	3,1	65,1
22	3,1	68,2
23	3,1	71,3
24	3,1	74,4
25 et plus	3	3 x n

Dépistage : virus PBFD ou APV

Nombre (n) d'oiseau(x) <i>par envoi</i>	Prix (€) pour une analyse	Total (€)
1	8	8
2	7,5	15
3	7	21
4	6,5	26
5	6	30
6 et plus	5	5 x n

✓ Sexage et dépistage sont calculés séparément.

✓ Résultats transmis par mail (généralement dans les 12 jours ouvrés après réception).

⚠ Suivre attentivement les instructions ⚠

Un certificat d'analyse numérique par oiseau vous sera transmis gratuitement **sous réserve de choisir « OUI » sur le bon de commande et de respecter la règle 6-b des instructions** (en cas d'oubli : 1€ / certificat).

PAIEMENT : virement bancaire (uniquement) sur le compte :

Nature & GeneT'X

IBAN: FR76 4061 8804 8300 0405 0415 722

BIC / SWIFT: BOUS FRPP XXX

Domiciliation : BoursoBank,

44 rue Traversière,

92772 Boulogne-Billancourt Cedex France

Le paiement est effectué **au moment de l'envoi des échantillons** (en cas d'oubli ou incomplet, un supplément de traitement de 5€ sera appliqué).

Les prix sont indiqués TTC.

TVA non applicable, art. 293 B du CGI.

Adresse :

Nature & GeneT'X

9 Impasse des Vergers, Les Bordes

77120 Beauthel-Saints, France

Contact: 📧 nature.genet.x@gmail.com ou sur la page  :



Notre RIB :

Titulaire du compte	BIC / SWIFT
Nature & GeneT'X	BOUS FRPP XXX
9 Impasse des Vergers Les Bordes	IBAN
77120 BEAUTHEIL SAINTS	FR76 4061 8804 8300 0405 0415 722
Domiciliation	RIB
BoursoBank	Code Banque Code Guichet N° de compte Clé RIB
44 rue Traversière	40618 80483 00040504157 22
92772 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX FRANCE	

Conditions Générales de Vente (CGV)**1. Identification de l'entreprise**

Nature & GeneT'X, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) au capital de 500 €, immatriculée au RCS de Meaux sous le numéro SIRET 98856582600019, dont le siège social est situé au 9 Impasse des Vergers, Les Bordes, 77120 Beautheil-Saints. TVA non applicable, art. 293B CGI.

2. Prestations proposées

- Réalisation de prestations de services en biotechnologie, incluant la recherche et le développement, ainsi que la conduite d'analyses biologiques appliquées aux animaux de compagnie et à la faune sauvage captive ainsi que la vente et la commercialisation des produits issus de cette recherche ;
- Fourniture de prestations de conseil technique et scientifique dans les domaines précités ;

3. Commande et paiement

- Les prix sont indiqués sur la liste des tarifs en vigueur, en euros, toutes taxes comprises (TTC).
- Toute commande est ferme à la réception des échantillons avec le règlement par virement bancaire sur le compte désigné.
- Le paiement doit être effectué le jour de l'envoi des échantillons. En cas d'absence de paiement (ou de paiement incomplet) le jour de la réception des échantillons, une pénalité forfaitaire de 5 € sera appliquée pour frais de gestion.
- Aucune prestation ne sera réalisée sans paiement préalable.

4. Propriété des échantillons

- Les échantillons envoyés deviennent la propriété exclusive de Nature & GeneT'X dès leur réception au laboratoire.

5. Acceptation des échantillons

- Nature & GeneT'X se réserve le droit de refuser ou d'annuler la prestation si la qualité ou la quantité des échantillons est jugée insuffisante ou non conforme aux instructions.
- Aucun remboursement ne sera accordé en cas de non-conformité des échantillons, dans le cas où les analyses sont quand même réalisées mais donnant des résultats non exploitables.

6. Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas pour les services dont l'exécution commence avant la fin du délai légal de rétractation, avec l'accord du consommateur. Le client reconnaît expressément que la prestation de service débute dès réception de l'échantillon et du paiement, et renonce ainsi à son droit de rétractation.

7. Délais de réalisation

Les résultats sont généralement envoyés dans un délai de 12 jours ouvrés après réception. Ce délai est indicatif et peut varier en fonction de la charge de travail ou de circonstances exceptionnelles (pannes, retards postaux, etc.)

8. Responsabilité

- Nature & GeneT'X s'engage à réaliser les analyses avec rigueur et selon les standards scientifiques en vigueur.
- Nature & GeneT'X décline toute responsabilité en cas d'échec d'analyse, de résultats non exploitables, d'erreur d'interprétation, ou des conséquences de l'utilisation des résultats par le client, quelle qu'en soit la cause.
- Les résultats sont fournis à titre indicatif et sans garantie d'exactitude absolue.
- La responsabilité de Nature & GeneT'X est strictement limitée au montant payé pour la prestation concernée.

9. Droit applicable et litiges

- Les présentes conditions sont soumises au droit français.
- Tout litige sera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social de la société.

10. Données personnelles et archivage des résultats d'analyses

- Les données transmises par le client et les résultats des analyses sont traitées dans le respect de la réglementation applicable (RGPD) et sont archivées pour une durée de deux (2) ans afin de permettre au client une éventuelle consultation.

11. Acceptation

- Le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les présentes conditions générales de vente au moment de la commande.